



**MODIFICATION (DE DROIT COMMUN) N°5 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT TROPEZ**



**3.4. REGLEMENT GRAPHIQUE
ZOOM SUR L'AGGLOMERATION - 1/2.000e**

Dates :

PLU approuvé par DCM du 08/07/2021
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 05/04/2022
Modification (simplifiée) n°1 du PLU approuvée par DCM du 14/12/2022
Modification (de droit commun) n°3 du PLU approuvée par DCM du 07/11/2023
Prescription de la modification (de droit commun) n°4 du PLU par AM du 25/03/2024
Révision allégée n°1 du PLU approuvée par DCM du 08/12/2025
Modification (de droit commun) n°5 du PLU approuvée par DCM du 08/12/2025

AM : Arrêté de Mme le Maire - DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOSSIER POUR APPROBATION - 08/12/2025

POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

- Zones et secteurs du PLU
- Emplacement réservé
- Alignement imposé
- Voie bruyante
- Emplacement Réserve
- Espace paysager
- Espaces Boises Classés
- Orientation d'Amenagement et de Programmation
- Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global
- Périmètre résidences principales (L151-14-1 CU)
- Secteur de diversité commerciale
- Secteur de Mixité Sociale
- Secteur de plan de masse
- ★ Elément patrimonial (L151-19 du CU)
- ★ Elément pouvant changer de destination en zone agricole (L151-11 du CU)
- ★ Elément repéré en zone UA1 et pouvant faire l'objet d'une surélévation

